

# Méthodes et outils du co-développement local

DANS LE BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL

Pourquoi et comment élaborer une politique  
d'aménagement du territoire concertée ?



LIVRET INTRODUCTIF

Le GRDR remercie tous ces partenaires en France, en Europe et en Afrique de l'Ouest (les Délégations de l'Union Européenne, le Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes, les collectivités locales en coopération décentralisée en France, au Mali, au Sénégal et en Mauritanie, le CCFD Terre Solidaire, le Comité Français pour la Solidarité Internationale et les associations de migrants) qui l'ont accompagné dans ce processus de recherche-action autour des déterminants du développement local. Cette capitalisation est à la fois un aboutissement et une mise en perspective de la maîtrise locale de la décision et de l'action pour un aménagement concerté des territoires. Elle est mise à disposition de tous les acteurs investis dans la dynamique.



Et toutes les collectivités partenaires du Bassin du Fleuve Sénégal.



## 40 ans d'action au plus près des communautés du Bassin du Fleuve Sénégal



Depuis 1969, date de sa création, le GRDR s'est donné comme mission de valoriser et de développer les apports des migrations dans le développement économique, social et environnemental de ses territoires d'intervention, en Afrique comme en France. Ici comme là-bas, le GRDR propose et met en oeuvre des solutions locales et régionales adaptées aux contextes et aux réalités et crée des liens entre les régions et les hommes. Le GRDR défend ainsi un **développement solidaire** fondé sur le partage, la mutualisation, l'ouverture, les échanges et les enrichissements réciproques.

En France, le GRDR intervient en Ile-de-France, dans le Nord/Pas-de-Calais et en Haute-Normandie. Il mène des projets de **développement économique, d'insertion professionnelle et d'éducation citoyenne** au mieux vivre ensemble (ouverture culturelle, lutte contre la violence et les discriminations, accompagnement des migrants dans leur vie quotidienne, formation des organismes et entreprises en relation avec les migrants...). Le

GRDR travaille également, à l'échelle européenne, à la reconnaissance et la valorisation du rôle positif des migrants dans nos sociétés et à la défense de leurs droits, à l'éducation, à la santé, au logement, à la dignité et à la citoyenneté.

En Afrique de l'Ouest, le GRDR intervient au Sénégal, au Mali, en Mauritanie et en Guinée Bissau. **Il soutient les projets de développement portés par les migrants et par l'ensemble des acteurs locaux** (aménagement du territoire, développement agricole, amélioration des conditions de vie, développement économique, appui à l'organisation de la société civile,...).

Dans le contexte de décentralisation en cours en Afrique de l'Ouest, **la démarche de concertation** entre sociétés civiles, autorités locales et diaspora et de **transfert de compétences** propres au GRDR s'avère essentielle à l'exercice d'une bonne gouvernance locale et à l'émergence de territoires communaux, intercommunaux, etc.



# La montée en puissance du développement local

Au cours des années quatre-vingt, les stratégies de développement menées sous l'égide des Etats montrent leurs limites. La centralisation ne permet plus d'assurer la cohérence nécessaire pour soutenir les processus de développement. En parallèle, les efforts des ONG et des associations de développement pour « organiser les populations » ont conduit à l'émergence d'organisations représentatives qui ont progressivement acquis des capacités de collaboration et de négociation avec le pouvoir central.

« Penser global, agir local » fait écho à une demande croissante des populations de participer aux décisions qui les concernent. Progressivement, responsables politiques et ONG comprennent que le développement n'est pas accessible sans prise en compte des références sociales et culturelles des populations concernées. Chaque territoire possède des spécificités dont il faut tenir compte dans l'élaboration et la conduite d'actions de développement.

## Quel lien entre décentralisation et développement local ?

La décentralisation est une démarche « descendante » décidée et pilotée par l'Etat. Elle consiste à transférer des compétences définies par la loi à des institutions publiques. Le développement local constitue au contraire une démarche « ascendante », qui s'appuie sur des initiatives d'acteurs économiques et sociaux de manière à organiser leurs liens sur un territoire et de se présenter en interlocuteurs organisés vis-à-vis de l'espace national et international.

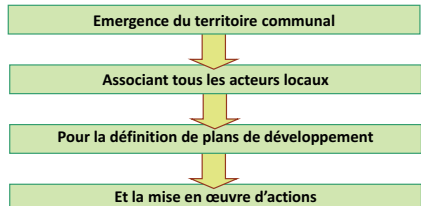
**Pour que décentralisation et développement local se complètent, c'est leur articulation qu'il est nécessaire de rechercher.**

En ce sens, la décentralisation constitue une réelle opportunité pour revisiter les démarches de construction des politiques publiques locales. C'est à cet objectif que le GRDR travaille depuis ces dernières années, en particulier dans le cadre du programme PAIDEL.



## Processus de développement local

Concertation communale et développement  
(démarche PAIDEL – GRDR 2000-2004)



# Genèse et évolution de l'approche PAIDEL

Le Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local est un dispositif d'appui-conseil aux collectivités locales en Afrique de l'Ouest et plus spécifiquement au Mali, en Mauritanie et au Sénégal. Depuis 2000, ce sont près de **quatre-vingt collectivités** des 5 régions d'intervention (Matam, Tambacounda, Kayes, Guidimakha et Gorgol) qui ont été accompagnées par les équipes du GRDR. L'action répond aux sollicitations des élus et de l'ensemble des acteurs locaux tout en tenant compte de leurs attentes spécifiques.

En Europe, le programme accompagne les initiatives de co-développement portées par les ressortissants du Bassin du Fleuve Sénégal (BFS). Ces territoires sahéliens sont historiquement des bassins d'émigration notamment vers la France. Organisés d'abord en association, puis en fédération, les migrants sont des acteurs engagés pour le développement de leur territoire d'origine.

Durant une première phase (2000-2006), une méthodologie d'accompagnement des initiatives de développement local a été définie et adaptée aux contextes propres à chaque collectivité locale. Ainsi, une trentaine de territoires ont :

- Réalisé leurs **monographies (diagnostics)**,
- Mis en place des **instances de concertation**,
- Conçu leurs **plans d'actions et leurs programmes de développement pluriannuels**,
- Recruté **des animateurs de développe-**

*Se connaître,  
se concerter,  
mobiliser les ressources,  
prioriser et planifier,  
mettre en oeuvre  
et gérer*

**ment local** assurant notamment l'ingénierie de projet,

- mis en oeuvre de nombreuses actions conformes aux aspirations des populations (infrastructures et services de base : santé, enseignement, eau potable, assainissement, gestion des ressources et sécurité alimentaires).
- **Développé des partenariats et mobilisé leurs ressources** (avec les ressortissants, les coopérations décentralisées et bilatérales, des programmes sectoriels nationaux, etc.).

Fort de cette expérience, le PAIDEL est entré dans une seconde phase (2007-2009) visant à accompagner de nouvelles collectivités et à aborder de nouveaux enjeux du développement local. Il s'agit notamment de la **coopération intercommunale et transfrontalière et du développement économique local**.

## Un transfert progressif pour une pérennisation de l'action...

La troisième phase du PAIDEL (2010-2013) vise au transfert de savoir-faire aux partenaires du Bassin du Fleuve Sénégal, par une internalisation des compétences, pour pérenniser l'appui aux acteurs locaux. C'est ainsi qu'en 2011, le GRDR a accompagné 5 organismes du Bassin du Fleuve Sénégal dans la mise en place ou le renforcement **des dispositifs régionaux d'appui au développement local (DADL)**. Il s'agit :

- ◆ Au Mali, de l'Assemblée régionale de Kayes;
- ◆ En Mauritanie, de l'*Association des maires du Guidimakha (AMaiG)* et de l'*Association des Maires et Parlementaires du Gorgol (AMPG)*;
- ◆ Au Sénégal, des Agences Régionales de Développement (ARD) de Matam et de Tambacounda, en relation étroite avec le Groupement d'intérêt communautaire (GIC) de Bakel.

Ces DADL prévoient trois principaux types de services, complémentaires, à l'attention des collectivités territoriales et des acteurs locaux :

- ◆ **L'appui à la planification concertée (aménagement du territoire)**;
- ◆ **L'accompagnement des porteurs de projets économiques**;
- ◆ L'animation et le suivi **de partenariats stratégiques**, aux niveaux intercommunal, transfrontalier et international.

Une telle visée nécessite une stratégie de renforcement de capacités axée notamment sur la diffusion d'outils méthodologiques adaptés. Pour ce faire, le programme met un accent particulier sur la capitalisation continue des outils et méthodes, en particulier par l'édition et la diffusion du présent coffret.

### ...Par le biais de supports diversifiés au service d'une capitalisation active

Dans une logique de recherche-action, l'approche Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local et de Coopérations Territoriales (PAIDEL-CT) confère une certaine flexibilité méthodologique dans sa mise en oeuvre; cette souplesse est nécessaire pour moduler la démarche au rythme des évolutions politiques et sociales qui façonnent les territoires et pour pouvoir s'adapter aux besoins et au temps des acteurs locaux. Les différents guides contenus dans ce

coffret rendent compte des démarches et des pratiques expérimentées par le PAIDEL et ses partenaires. Ils n'ont en aucun cas vocation à servir de « recette magique ». L'objectif visé est plutôt que les expérimentations faites depuis 2000 par le GRDR et ses partenaires puissent contribuer à la construction de politiques publiques locales générant une amélioration des conditions de vie des populations conformément à leurs aspirations.

## Schéma de l'approche de développement local et des outils de capitalisation afférents.





### LA MONOGRAPHIE: un outil d'animation et de concertation

L'élaboration de la monographie repose sur une animation territoriale contribuant à dynamiser l'appartenance locale et à promouvoir les pratiques de démocratie participative. Ce guide décrit la démarche par étape et les outils d'élaboration d'une monographie. Il aide à la collecte et à la diffusion des données de référence.



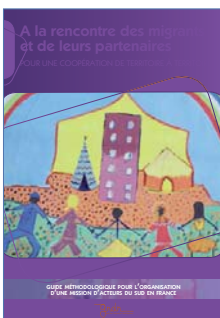
### LE GUIDE D'INTRODUCTION AU MÉTIER D'ANIMATEUR DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Ce guide présente la fonction d'Animateur de Développement Local (ADL). Il met en lumière son utilité pour accompagner le processus de développement local mais aussi son positionnement, sa mission et ses compétences. Facilitant les relations entre acteurs, l'ADL participe à la dynamisation du territoire en permettant la mise en oeuvre d'une stratégie territoriale concertée.



### LA CONCERTATION COMMUNALE: se concerter pour décider et agir durablement sur le territoire

Il présente l'ensemble des stratégies et des outils susceptibles de favoriser la mobilisation des acteurs locaux. La concertation est le socle méthodologique d'une démarche de développement local. Plus qu'une pratique, c'est une philosophie d'intervention qui garantit une gouvernance participative et transparente des territoires concernés.

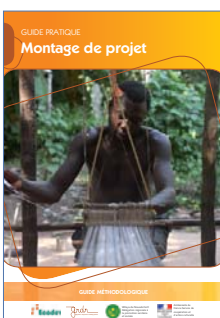


### A LA RENCONTRE DES MIGRANTS ET DE LEURS PARTENAIRES:

Ce guide présente 40 outils méthodologiques d'animation à utiliser pour susciter et animer des partenariats Nord-Sud valorisant la migration comme ressource durable pour des territoires solidaires: « citoyens ici, citoyens là-bas ».

Il présente notamment:

- ◆ L'histoire et les enjeux du co-développement
- ◆ Une mallette à outils pour organiser une mission « double-espace »
- ◆ Une bibliographie sélective



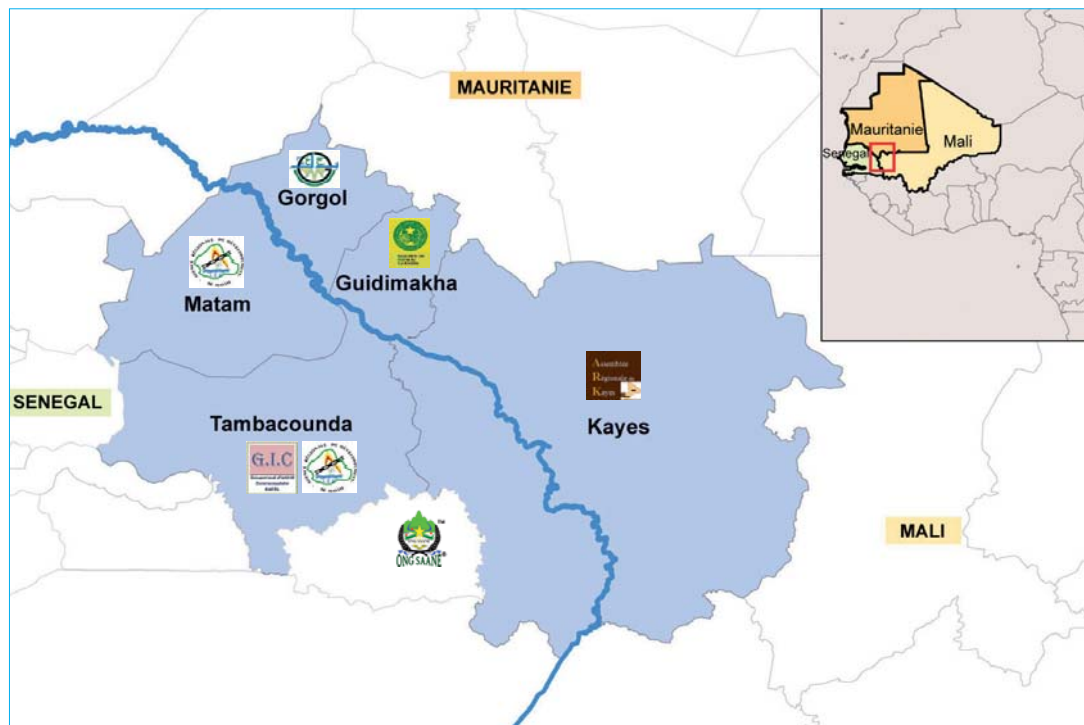
### GUIDE PRATIQUE DE MONTAGE DE PROJETS

Ce guide aborde les méthodes de conception et la gestion de projet. Il s'adresse aux acteurs désireux de monter un projet mais ne sachant pas toujours comment s'y prendre. Il vise à les aider dans leur cheminement progressif pour passer d'une idée à un projet concret, pertinent et réaliste. Ce guide peut également servir de support aux techniciens du développement dont la tâche est d'accompagner les groupes de base dans l'élaboration de projets.



# Les partenaires du PAIDEL-CT dans le Bassin du fleuve Sénégal

Le GRDR accompagne la mise en place de dispositifs portés par les organisations suivantes :



## Le Conseil Régional de Kayes (Mali)

Le Conseil Régional de Kayes a été mis en place en 1999 à la suite des premières élections organisées à l'échelle du pays. Il a la compétence de définir les politiques régionales d'aménagement du territoire et de développement économique. Depuis peu, la loi du 23/01/12 remplace les assemblées régionales par les conseils régionaux tout en les dotant de nouvelles prérogatives (développement économique, social et culturel d'intérêt régional, local et communal) et ressources (fiscales et dotations spéciales de l'Etat). Dans le cadre du PAIDEL-CT, le conseil régional anime un Dispositif d'Appui au Développement Local (DADL) en région de Kayes. Cette initiative pilote vient en appui à 4 intercommunalités (ACGK, CPCD, Benkadi

et UCPI), 4 inter-collectivités (Merenguemou, Sycoten, UCD et Malisadio) et au Conseil de Cercle de Kénieba.



## L'Association des Maires et Parlementaires du Gorgol (Mauritanie)

L'Association des Maires et Parlementaires du Gorgol (AMPG) a été créée en 2001 dans le cadre d'un partenariat avec la Région Centre (France). Elle est ouverte à tous les Maires et Parlementaires de la Wilaya du Gorgol. Elle a pour mission de coordonner les actions de développement du territoire, promouvoir un développement socio-économique durable et intégré, favoriser les échanges d'expériences dans tous les domaines (économique, culturel, etc.), encourager les coopérations territoriales et contribuer à la

formation et à l'information des élus du Gorgol. Pour mener à bien ses activités, l'association s'est dotée d'un Centre de ressources et d'appui aux collectivités locales du Gorgol (CRACLG). Partenaire associé du PAIDEL-CT, l'AMPG bénéficie d'un accompagnement dans le renforcement des activités du CRACLG.



### L'Association des Maires du Guidimakha (Mauritanie)

Constituée en 2000 sous l'impulsion des Maires des collectivités

territoriales de la Wilaya du Guidimakha, l'Association des Maires du Guidimakha (AMaiG) représente le point focal dans la mise en oeuvre des actions d'envergure régionale. Elle mène également des actions de plaidoyer auprès de la Wilaya et au sein de l'association nationale des maires de Mauritanie. En 2011, l'AMaiG s'est doté d'un service d'Appui au Développement Local (SADL) afin de fournir aux collectivités territoriales et aux acteurs locaux une offre de services diversifiée. Appui à l'élaboration de stratégies communales participatives, identification de dynamiques intercommunales, appui aux porteurs de projets économiques font parties de ses principales prérogatives.

### Les Agences Régionales de Développement de Matam et Tambacounda (Sénégal)



L'ARD a pour mission de coordonner et d'harmoniser des interventions les interventions et initiatives des collectivités locales sénégalaises en matière de développement local. Elle a en charge l'appui et la facilitation à la planification, ainsi que la mise en cohérence des interventions entre collectivités locales d'une même région d'une part et avec les politiques et plans nationaux d'autre part. L'ARD intervient dans les domaines de l'éducation, la santé,

l'hydraulique, les activités économiques locales (agriculture, élevage, pêche), la protection de l'environnement, appuis aux organisations, etc. Les ARD de Matam et de Tambacounda sont partenaires du PAIDEL-CT et à ce titre sont accompagnés à proposer une offre de services pérenne aux collectivités de leurs zones d'intervention.



### Le GIC de Bakel (Sénégal)

Le Groupement d'Intérêt Communautaire de Bakel a été créé

en 2005 dans le cadre du projet d'Appui à la décentralisation et au développement local (ADDEL). Il est composé des 27 communautés rurales des départements de Bakel et de Goudiry. Depuis sa création, le GIC a coordonné 207 microprojets portant sur des secteurs variés : hydraulique villageoise, santé, éducation, etc. En 2011, la signature d'une convention associe l'ARD de Tambacounda à la mise en oeuvre de la plupart des activités au sein du territoire d'intervention du GIC de Bakel.



### L'ONG SAANE (Sénégal)

SAANE est une Organisation non-gouvernementale agréée par l'État du Sénégal en 2005. Sa zone d'intervention s'étend au Bassin du Fleuve Sénégal (BFS). Née du mouvement associatif, elle dispose aujourd'hui d'une riche expérience en tant que fédération sous-régionale d'organisations de producteurs. À travers son Centre d'Échanges et de Formation Pratique (CEFP), elle offre divers services aux populations locales du BFS (renforcement de capacités et sensibilisation des élus et acteurs de la société civile, formation théorique et pratique des acteurs économiques locaux, etc.) tant au Sénégal qu'au Mali et en Mauritanie. Le GRDR apporte – à la demande – un appui à SAANE dans sa restructuration de manière à ce que son offre de services puisse être renouvelée et pérennisée.

## **Le PAIDEL-CT en chiffres...**

- 80** collectivités locales accompagnées
- 40** partenariats de coopération décentralisée soutenus dans la mise en œuvre de stratégies de co-développement local
- 5** régions d'intervention en Afrique de l'Ouest
- 16** organismes associés à la mise en œuvre du programme :  
1 assemblée régionale, 2 agences régionales de développement, 11 intercommunalités, 1 conseil de cercle et 1 ONG
- 4** intercommunalités accompagnées dans leur structuration
- 5** dispositifs d'appui au développement local mis en place
- 4** coopérations transfrontalières facilitées
- 6** dispositifs d'appui aux porteurs de projets économiques initiés
- 7** fédérations de migrants en France renforcées et accompagnées dans leurs actions de co-développement
- 30** fiches de capitalisation
- 5** guides produits
- 1** site internet sur le Développement Local dans le Sahel
- 1** atlas économique
- 1** jeu interactif



GRDR - Migration-Citoyenneté-Développement - Association loi 1901 – Siège social - France  
66/72, rue Marceau 93558 Montreuil Cedex

Tél. : 00 33 (0) 1 48 57 75 80 - Fax: 00 33 (0) 1 48 57 59 75 - Courriel: [grdr@grdr.org](mailto:grdr@grdr.org) - Site: [www.grdr.org](http://www.grdr.org)

Conception graphique: Audrey Zeller - [zelleraudrey@hotmail.com](mailto:zelleraudrey@hotmail.com)  
ICO-Imprimerie 17-19, rue des Corroyeurs 21000 Dijon



© GRDR. Tous droits réservés - Achevé d'imprimer en septembre 2012